

Assemblée des délégués du 18 au 20 juin 2017 à Berne

## Comptes 2016

### Propositions

1. L'Assemblée des délégués approuve les comptes annuels de 2016.
2. L'Assemblée des délégués décide de porter l'excédent de recettes de CHF 7 327 au compte de la fortune.

Berne, le 5 avril 2017  
Fédération des Églises protestantes de Suisse

Le Conseil  
Le Président  
Gottfried Locher

La Directrice du Secrétariat  
Hella Hoppe

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Introduction .....</b>	<b>3</b>
1.1	Produits .....	3
1.2	Charges d'exploitation.....	4
1.3	Résultat financier et autres résultats .....	4
1.4	Résultat des Fonds .....	5
<b>2</b>	<b>Bilan.....</b>	<b>6</b>
<b>3</b>	<b>Compte d'exploitation .....</b>	<b>7</b>
<b>4</b>	<b>Tableau des flux de trésorerie.....</b>	<b>8</b>
<b>5</b>	<b>Tableau de variations du capital .....</b>	<b>9</b>
<b>6</b>	<b>Annexe aux comptes annuels .....</b>	<b>10</b>
<b>7</b>	<b>Charges directes de projets .....</b>	<b>15</b>
<b>8</b>	<b>Explications relatives aux charges directes de projets .....</b>	<b>16</b>
<b>9</b>	<b>Charges de projets directes – Détails jubilé de la Réforme.....</b>	<b>19</b>
<b>10</b>	<b>Rapport de l'organe de révision .....</b>	<b>21</b>

# 1 Introduction

Les comptes annuels de la Fédération des Églises protestantes de Suisse FEPS sont établis selon la norme comptable GAAP RPC 21 depuis 2014.

Le compte de résultat fait la distinction entre les charges de projets et les charges structurelles. Les charges engendrées par le Conseil, l'Assemblée des délégués (AD) et les Services centraux sont généralement imputables aux charges structurelles. Les temps de travail et les charges de biens et services des autres secteurs sont assimilés à des charges de projets. Les collaboratrices et les collaborateurs de la FEPS saisissent leur temps de travail et l'attribuent par là-même à des projets concrets. Chaque projet de la FEPS est attribué à un objectif de législation.

22% de la totalité des charges de projets ont été engendrés par des projets liés au jubilé de la Réforme. S'élevant au final à près de 1 410 KCHF, ces charges ont dépassé le budget prévu de tout juste 580 KCHF. Dès début 2016, il était clair que le budget alloué au jubilé de la Réforme ne pourrait être respecté. Les budgets des autres projets avaient donc été passés au crible en vue d'économies potentielles et quelques projets avaient été reportés à 2018, de sorte qu'il a été possible de maintenir les comptes annuels en équilibre en dépit des charges plus élevées que prévues pour le jubilé de la Réforme. Avec un excédent de recettes de 7 KCHF, le résultat annuel avoisine les chiffres budgétés.

Le compte de résultat fait état d'un excédent de charges d'env. 220 KCHF qui est largement inférieur aux 780 KCHF initialement anticipés. Cette différence s'explique en partie par les produits qui ont parfois excédé les attentes.

## 1.1 Produits

Les produits ont dépassé le budget d'environ 410 KCHF. Sur ce total, 115 KCHF sont des montants de nature transitoire qui de ce fait restent sans effet sur le résultat. À peu près 300 KCHF ont été ventilés sur des fonds et n'influencent pas le résultat annuel.

La part la plus importante des produits de la FEPS provient des contributions ordinaires des Églises membres.

Par des contributions extraordinaires, les Églises membres ont en outre soutenu l'aumônerie dans les centres fédéraux, ainsi que le jubilé de la Réforme. Par ailleurs, la Fondation de la Réformation a participé par 120 KCHF, et la Conférence centrale catholique romaine par 70 KCHF, à l'exposition mondiale de la Réforme à Wittenberg. Sur ces montants, 70 KCHF étaient prévus dans le budget de 2017. D'autres contributions, non budgétées, ont pu être recueillies pour un manuel de la Réforme et un projet de l'UNHCR. Les contributions à l'objectif de législation « La FEPS fait entendre sa voix pour défendre les faibles » sont restées 100 KCHF en dessous du budget. Pour plus de détails sur les contributions, nous renvoyons à l'annexe aux comptes annuels.

En 2016, la SET, association suisse pour des rencontres protestantes, a transféré sa fortune résiduelle à la FEPS. Cette somme est destinée à des journées de l'Église et a été affectée à un fonds. La FEPS a en outre reçu un legs, également engagé, en faveur de la diaspora en Suisse. Là encore, un fonds a été constitué.

Les produits pour prestations fournies représentaient 1,7% des recettes. Sous ce poste sont regroupées les contributions des participants aux manifestations de la FEPS, les recettes tirées des publications, les honoraires et les indemnités pour des tâches de gestion en faveur de tiers. Des recettes plus élevées que prévu dans le budget ont avant tout été générées par une expertise effectuée pour le compte de l'Église protestante de Brême en Allemagne, par

des produits associés au jubilé de la Réforme et par le manuel « Le secret professionnel au service de l'accompagnement spirituel ».

## 1.2 Charges d'exploitation

Au total, les charges d'exploitation sont restées légèrement en dessous du budget, mais certains postes s'en écartent considérablement.

### Charges de projets

La part cumulée des projets s'établissait à 72,2% et dépassait ainsi légèrement le niveau de l'exercice précédent. Abstraction faite des contributions transitoires, les charges de projets correspondaient pratiquement au budget. Les frais de personnel étaient un petit peu plus élevés, ce qui s'explique en partie par le transfert comptable de certains frais généraux vers les frais de personnel. Un mandat externe était prévu dans le budget pour la direction du projet de l'exposition mondiale sur la Réforme. Un collaborateur a été engagé à cet effet à fin 2015 pour une durée déterminée. Sous le signe du jubilé de la Réforme, les heures supplémentaires non payées se sont aussi multipliées par rapport aux années précédentes. Environ 80 KCHF ont été mis en réserve pour compenser ces heures supplémentaires et les droits aux vacances. Les heures supplémentaires sont imputables aux projets liés au jubilé de la Réforme et seront compensées lorsque les projets seront bouclés.

Les charges de biens et services n'ont pas été tout à fait aussi élevées que prévu parce que certains délais ont été repoussés de fin 2016 à début 2017. Les tableaux des pages 15-20 informent en détail sur les charges de projets.

### Charges structurelles

Les charges structurelles relativement élevées en comparaison avec d'autres organisations sans but lucratif (autour de 28%) s'expliquent avant tout par les structures démocratiques (Conseil et AD). Les organisations de nature apparentée opèrent dans un même ordre de grandeur.

Des économies ont pu être réalisées dans tous les domaines par rapport aux montants budgétés. Additionnées, celles-ci ont permis de réduire les frais généraux de 100 KCHF. Le crédit à disposition du Conseil n'a pas été sollicité.

Les fenêtres de l'immeuble du Sulgenauweg ont été remplacées en 2016, ce qui a coûté un peu moins que prévu. Le budget prévoyait d'imputer la totalité des coûts aux charges, à peu près 100 KCHF ont été activés à cet effet dans les comptes annuels. Comme les travaux ont été financés par un prélèvement du Fonds John Jeffries du montant de la dépense effective, le résultat annuel n'en est pas affecté, contrairement au compte de résultat.

## 1.3 Résultat financier et autres résultats

Le résultat financier a été surtout influencé par des gains sur les cours réalisés au troisième trimestre. Les fluctuations des cours ne sont pas budgétées.

La FEPS assume l'administration de la CTEC et du Conseil suisse des religions (SCR). Les produits et charges de ces organisations sont représentés comme résultat hors exploitation. Le montant exact des charges occasionnées par la CTEC est restitué. L'excédent de charges du SCR a été couvert par un prélèvement sur le Fonds SCR.

Dans le produit extraordinaire figurent des provisions non utilisées. Une charge extraordinaire a été occasionnée par un litige avec l'Office cantonal de l'emploi à Genève.

## 1.4 Résultat des Fonds

Comme mentionné sous le point 1.1, l'Association suisse pour des rencontres protestantes SET a transféré sa fortune résiduelle à la FEPS en posant pour condition que ces fonds soient consacrés à des journées d'Église en Suisse. Comme l'argent n'a pu être utilisé aux fins prévues en 2016, le montant a été entièrement reversé au Fonds « Journées d'Église en Suisse » spécialement constitué à cet effet.

Il en va de même d'un legs qui doit être utilisé pour la diaspora en Suisse aux termes du testament.

Comme prévu dans le budget, 300 KCHF ont été prélevés de la réserve de fluctuations de valeurs des titres. De ce fait, la réserve s'élève désormais à 25,5% du capital investi.

La Fondation de la Réformation et la Conférence centrale catholique romaine ont contribué à hauteur de 190 KCHF au total à l'exposition mondiale de la Réforme. Comme cette dernière n'aura lieu qu'en 2017, ces fonds ont été déposés dans le Fonds Zwingli et seront utilisés en 2017.

La somme de 210 KCHF qui devait être prélevée du Fonds Zwingli pour des projets liés au jubilé de la Réforme n'a pas été prélevée. Les projets ont pu être financés en partie par des produits non budgétés (une expertise pour l'Église de Brême et les produits financiers) d'un montant de 120 KCHF. Une partie des charges dont on pensait au début 2016 qu'elles surviendraient à la fin de l'année ne se sont matérialisées qu'à début 2017. Le prélèvement non effectué se fera donc en 2017.

## 2 Bilan

	31.12.2016		Variation KCHF	31.12.2015	
	Actif KCHF	Passif KCHF		Actif KCHF	Passif KCHF
<b>Actif circulant</b>	<b>6'664</b>		<b>111</b>	<b>6'553</b>	
Liquidités	2'171		8	2'163	
Titres	4'406		74	4'332	
Créances	105		17	88	
Correction de valeur sur créances	-48		-	-48	
Impôt anticipé à récupérer	24		15	9	
Comptes de régularisation actif	6		-3	9	
<b>Actif immobilisé</b>	<b>3'725</b>		<b>-38</b>	<b>3'763</b>	
Immeuble	4'079		99	3'980	
Correction de valeur sur l'immeuble	-700		-103	-597	
Immobilisations corporelles ex. Immeuble	62		-24	86	
Prêt	49		-11	60	
Réserve de cotisations d'employeur (Abendrot)	235		1	234	
<b>Engagements à court terme</b>		<b>616</b>	<b>-235</b>		<b>381</b>
Dettes résultant de livraisons et de prestations		148	2		150
Provisions à court terme		62	-29		33
Comptes de régularisation passif		406	-208		198
<b>Capital des fonds (fonds affectés)</b>		<b>1'012</b>	<b>-21</b>		<b>991</b>
Fonds diaspora en Suisse		39	-39		-
Fonds travail des femmes		165	40		205
Fonds droits de l'Homme		83	5		88
Fonds Églises suisses à l'étranger		654	-8		646
Fonds Journées de l'Église en Suisse		63	-63		-
Fonds Aumônerie dans les centres d'enregistrement		-	32		32
Capital SCR (Conseil suisse des religions)		8	12		20
<b>Capital de l'organisation</b>		<b>8'761</b>	<b>183</b>		<b>8'944</b>
<b>Réserves de réévaluation</b>		<b>4'642</b>	<b>398</b>		<b>5'040</b>
Réserve de réévaluation		3'519	98		3'617
Réserve de fluctuations des placements		1'123	300		1'423
<b>Fonds libres</b>		<b>2'863</b>	<b>-208</b>		<b>2'655</b>
Fonds prévoyance vieillesse		88	-		88
Fonds Huldrych Zwingli		1'296	-190		1'106
Fonds manifestations internationales		195	-30		165
Fonds John Jeffries		1'258	12		1'270
Fonds publications / documentations		5	-		5
Fonds de solidarité		21	-		21
Capital libre		1'249	-29		1'220
Résultat de l'exercice		7	22		29
	<b>10'389</b>	<b>10'389</b>	<b>+/-73</b>	<b>10'316</b>	<b>10'316</b>

### 3 Compte d'exploitation

	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
	KCHF	%	KCHF	%	KCHF	%
<b>Produits</b>						
Contributions des membres	6'063	70.4	6'063	73.9	6'063	73.6
Autres contributions (aux projets)	867	10.1	759	9.2	535	6.5
Donations reçues (affectées)	102	1.2	0	0.0	0	0.0
Sommes cible et contribution pour transmission	1'097	12.7	981	12.0	1'066	12.9
Collectes pour fonds	324	3.8	330	4.0	359	4.4
<b>Total produits internes</b>	<b>8'453</b>		<b>8'133</b>		<b>8'023</b>	
Produits de prestations fournies	146	1.7	73	0.9	159	1.9
Produits de remboursements div. des assurances	14	0.2	0	0.0	52	0.6
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>8'613</b>		<b>8'206</b>		<b>8'234</b>	
<b>Charges d'exploitation</b>						
<b>Charges directes de projets</b>						
Frais de personnel	-2'609	29.5	-2'437	27.1	-2'357	28.1
Frais de voyage et de représentation	-61	0.7	-48	0.5	-71	0.8
Frais généraux	-2'218	25.1	-2'445	27.2	-2'094	25.0
Amortissements	-8	0.1	0	0.0	-8	0.1
Transmission des sommes cible	-1'097	12.4	-981	10.9	-1'066	12.7
Transmission d'autres sommes	-382	4.3	-350	3.9	-350	4.2
<b>Total charges directes de projets</b>	<b>-6'375</b>	<b>72.2</b>	<b>-6'261</b>	<b>69.7</b>	<b>-5'946</b>	<b>70.9</b>
<b>Charges structurelles</b>						
Frais de personnel	-1'810	20.5	-1'856	20.6	-1'759	21.0
Frais de voyage et de représentation	-110	1.2	-123	1.4	-113	1.3
Frais généraux	-270	3.1	-370	4.1	-303	3.6
Frais d'entretien	-115	1.3	-249	2.8	-96	1.1
Amortissements	-151	1.7	-130	1.4	-175	2.1
<b>Total charges structurelles</b>	<b>-2'456</b>	<b>27.8</b>	<b>-2'728</b>	<b>30.3</b>	<b>-2'446</b>	<b>29.1</b>
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>-8'831</b>		<b>-8'989</b>		<b>-8'392</b>	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-218</b>		<b>-783</b>		<b>-158</b>	
<b>Résultat financier</b>						
Produits financiers	134		50		85	
Charges financières	-21		-25		-22	
<b>Total résultat financier</b>	<b>113</b>		<b>25</b>		<b>63</b>	
<b>Résultat hors exploitation</b>						
Produits sans rapport avec l'organisation	172		108		91	
Charges sans rapport avec l'organisation	-234		-115		-71	
Produits exceptionnels	22		0		29	
Charges exceptionnels	-58		0		0	
<b>Total résultat hors exploitation</b>	<b>-98</b>		<b>-7</b>		<b>49</b>	
<b>Résultat avant variation du capital des fonds</b>	<b>-203</b>		<b>-765</b>		<b>-46</b>	
<b>Variation du capital des fonds</b>						
Fonds affectés						
Allocation	-891		-717		-728	
Utilisation	914		742		735	
Fonds libres et capital attribué						
Attribution	-221		-30		-32	
Utilisation	408		760		100	
<b>Total variation du capital des fonds</b>	<b>210</b>		<b>755</b>		<b>75</b>	
<b>Résultat annuel (avant alloc. au cap. de l'organis.)</b>	<b>7</b>		<b>-10</b>		<b>29</b>	
<b>Attributions</b>						
Attribution / utilisation capital de l'organisation	-7		10		-29	
<b>Résultat annuel</b>	<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>	

## 4 Tableau des flux de trésorerie

	2016	2015
<b>A Flux de trésorerie résultant de l'activité d'exploitation</b>		
Résultat annuel (avant allocations au capital de l'organisation)	7	29
Variation du capital des fonds	-212	-75
Report de fortune SCR	43	
Amortissements	161	183
Constitution et dissolution des provisions	29	-70
Diminution/Augmentation des titres	-74	28
Diminution/Augmentation des créances	-33	38
Diminution/Augmentation des comptes de régularisation actif	3	-1
Diminution/Augmentation des dettes à court terme	-2	32
Diminution/Augmentation des comptes de régularisation passif	<u>208</u>	<u>33</u>
<b>Flux de trésorerie résultant de l'activité d'exploitation</b>	<b>130</b>	<b>197</b>
<b>B Flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement</b>		
Investissements dans les immobilisations corporelles	-133	-94
Désinvestissements d'immobilisations corporelles	0	0
Investissements dans les immobilisations financières	0	0
Désinvestissements d'immobilisations financières	11	12
<b>Flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement</b>	<b>-122</b>	<b>-82</b>
<b>C Flux de trésorerie résultant de l'activité de financement</b>		
Augmentation/Diminution des dettes financières	0	0
	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Variation des liquidités</b>	<b>8</b>	<b>115</b>
<b>D Justificatif variation des liquidités</b>		
État des liquidités au 1.1.2016	2'163	2'048
État des liquidités au 31.12.2016	2'171	2'163
<b>Variation</b>	<b>8</b>	<b>115</b>



## 5 Tableau de variations du capital

Comptes	Existant initial 1.1.2016	Produits internes	Dotation externe	Transferts de fonds internes	Utilisation externe	Existant final 31.12.2016
<b>Fonds affectés</b>						
Fonds diaspora en Suisse			39			39
Fonds travail des femmes	205		92		-132	165
Fonds droits de l'Homme	88		27		-32	83
Fonds Églises suisses à l'étranger	646		205		-197	654
Fonds Journées de l'Église en Suisse			63			63
Fonds Aumônerie aux centres d'enregistrement	32		350		-382	0
Capital SCR (Conseil suisse des religions)	63 <sup>*)</sup>		115		-170	8
<b>Capital des fonds (fonds affectés)</b>	<b>1'034</b>		<b>891</b>		<b>-913</b>	<b>1'012</b>
<b>Réserves de réévaluation</b>						
Réserve de réévaluation de cotisations d'employeur	234		1			235
Réserve de réévaluation de l'immeuble	3'383				-99	3'284
Réserve de fluctuations des placements	1423				-300	1123
<b>Fonds libres</b>						
Fonds prévoyance vieillesse	88					88
Fonds Huldrych Zwingli	1106		190			1296
Fonds manifestations internationales	165		30			195
Fonds John Jeffries	1270				-10	1260
Fonds publications / documentation	5					5
Fonds de solidarité	21					21
<b>Capital généré</b>						
Capital libre	1220			29		1249
Résultat annuel	29		7	-29		7
<b>Capital de l'organisation</b>	<b>8'944</b>	<b>0</b>	<b>228</b>	<b>0</b>	<b>-409</b>	<b>8'763</b>

Comptes	Existant initial 1.1.2015	Produits internes	Dotation externe	Transferts de fonds internes	Utilisation externe	Existant final 31.12.2015
<b>Fonds affectés</b>						
Fonds travail des femmes	225		101		-121	205
Fonds droits de l'Homme	90		38		-40	88
Fonds Églises suisses à l'étranger	651		219		-224	646
Fonds Aumônerie aux centres d'enregistrement	32		350		-350	32
Capital SCR (Conseil suisse des religions)	0		20			20
<b>Capital des fonds (fonds affectés)</b>	<b>998</b>		<b>728</b>		<b>-735</b>	<b>991</b>
<b>Réserves de réévaluation</b>						
Réserve de réévaluation de cotisations d'employeur	232		2			234
Réserve de réévaluation de l'immeuble	3'483				-100	3'383
Réserve de fluctuations des placements	1423					1423
<b>Fonds libres</b>						
Fonds prévoyance vieillesse	88					88
Fonds Huldrych Zwingli	1106					1106
Fonds manifestations internationales	135		30			165
Fonds John Jeffries	1270					1270
Fonds publications / documentation	5					5
Fonds de solidarité	21					21
<b>Capital généré</b>						
Capital libre	957			263		1220
Résultat annuel	263		29	-263		29
<b>Capital de l'organisation</b>	<b>8'983</b>	<b>0</b>	<b>61</b>	<b>0</b>	<b>-100</b>	<b>8'944</b>

\*) La Fédération des organisations islamiques en Suisse a transféré la fortune du SCR à l' hauteur de 43 KCHF en janvier 2016 à la FEPS. Ce transfert n'a été que comptabilisé dans le bilan. L'existant initial 2016 a été corrigé de ce montant.

## 6 Annexe aux comptes annuels

### 1 Nom, forme juridique et siège

Sous le nom « Fédération des Églises protestantes de Suisse » (FEPS), il existe une association au sens de l'art. 60 ss. CC dont le siège se trouve à Berne.

### 2 Principes généraux de présentation des comptes

La FEPS présente ses comptes conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes 2014/2015 (Swiss GAAP RPC 21 et RPC fondamentale) et en application des directives de la constitution et du règlement financier de la FEPS et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat (true & fair view).

Les dispositions du nouveau droit comptable selon art. 957 ss. CO ont été appliquées pour la première fois dans le cadre de l'exercice 2015.

### 3 Règles de comptabilisation et d'évaluation

Titres	Valeur de marché au jour de référence	
Monnaies étrangères	Cours des devises au jour de clôture	
Créances / prêts	Valeur nominale	
Immeuble	Réévaluation 2010 à la valeur actuarielle Une réserve de réévaluation a été constituée dans le cadre de la réévaluation. Durée de l'amortissement partant de la réévaluation : 40 ans linéaire Les mesures sur le bâtiment sont activées en fonction du tableau des impôts.	
Informatique et équipements	Limite d'activation:	1'000 CHF
	Durée d'amortissement :	3 ans, linéaire
Installations d'exploitation	Limite d'activation:	3'000 CHF
	Durée d'amortissement :	5 ans, linéaire

### 4 Commentaires relatifs au bilan

4.1 Titres	31.12.2016	31.12.2015
Obligations suisses	2'222	1'723
Obligations étrangères	0	425
Obligations en monnaies étrangères	577	550
Actions suisses	900	897
Actions étrangères	707	737
Actifs transitoires		
<b>Somme titres</b>	<b>4'406</b>	<b>4'332</b>

<b>4.2 Créances</b>	31.12.2016	31.12.2015
Église protestante de Genève (EPG)	95	78
Autres débiteurs	10	10
<b>Somme</b>	<b>105</b>	<b>88</b>

La correction de valeur constituée en 2013 et 2014 pour les impayés de l'Église protestante de Genève (EPG) d'un montant de 48 KCHF est restée inchangée.

<b>4.3 Tableau des immobilisations corporelles</b>	Immeuble	Informatique	Install. d'exploit.
Valeur d'acquisition, état 1.1.2016	3'980	263	32
Entrées	99	19	15
Sorties			
<b>Valeurs d'acquisition 31.12.2016</b>	<b>4'079</b>	<b>282</b>	<b>47</b>
Amortissement cumulé, état 1.1.2016	-597	-198	-11
Amortissements	-103	-49	-9
Sorties			
<b>Amortissements cumulés 31.12.2016</b>	<b>-700</b>	<b>-247</b>	<b>-20</b>
<b>Immobilisations corporelles nettes 31.12.2016</b>	<b>3'379</b>	<b>35</b>	<b>27</b>

L'immeuble a été réévalué en 2010. La valeur correspond à la valeur actuarielle.

Les fenêtres renouvelées en 2016 sont inscrites dans le compte d'actif et seront amorties sur 40 ans.

L'infrastructure informatique acquise en 2013 a été entièrement amortie en 2015.

Le site Internet développé conjointement avec la Conférence centrale catholique romaine de Suisse (RKZ) en 2015 pour la saisie, par les paroisses, des morceaux de musique protégés par des droits d'auteur, a été amorti sur deux ans conformément à la décision prise en 2015.

Tous les autres actifs ont été amortis selon les règles définies en 2014.

<b>4.4 Prêt</b>	31.12.2016	31.12.2015
Church and Society Commission of the Conference of European Churches	49	60

#### **4.5 Réserve de cotisations d'employeur**

En 2012, la FEPS avait versé à la caisse de pension de la Paroisse générale de Berne une réserve de cotisations d'employeur d'un montant de 377 KCHF. Cette réserve n'a pas été entièrement absorbée par le passage à la Fondation Abendrot au 1er janvier 2013. C'est pourquoi la Fondation Abendrot gère pour la FEPS un compte « réserve de cotisations d'employeur » d'un montant de 235 KCHF. Cette réserve est rémunérée d'un intérêt annuel de 0,5%.

<b>4.6 Provisions</b>	31.12.2016	31.12.2015
Engagements envers le personnel	62	20
Travaux en cours		13
<b>Somme</b>	<b>62</b>	<b>33</b>

<b>4.7 Comptes de régularisation passif</b>	31.12.2016	31.12.2015
Vacances et heures supplémentaires	184	105
Contributions reçues pour des projets de l'année suivante	36	
Factures non entrées	186	93
<b>Somme</b>	<b>406</b>	<b>198</b>

#### 4.8 Réserves

##### Titres

La FEPS vise une réserve de fluctuations de valeur de 25%.

En date du 31.12.2016, la réserve de fluctuations de valeur s'établissait à 25.5%, soit un peu au-dessus de la valeur-cible. Elle a été réduite de 300 KCHF en 2016 conformément au budget.

##### Réserve de réévaluation de l'immeuble

Dans le cadre de la première évaluation de 2010, une réserve de réévaluation avait été constituée. Les amortissements sur l'immeuble sont imputés à cette réserve.

##### Réserve de cotisations d'employeur

Dans le cadre de la première évaluation, une réserve de réévaluation de 232 KCHF avait été constituée. Elle a été créditée d'un intérêt annuel de 0,5%.

## 5 Rémunération des organes dirigeants

Frais de personnel globaux pour les membres du Conseil : 520 TCHF p.a.

Jetons de présence :            Journée entière : 750 CHF, mi-journée : 500 CHF  
    Supplément pour présider les commissions/  
    groupes de travail : 50%

Frais Suisse/étranger            Conformément au règlement des frais

Nous renonçons à donner des indications relatives aux rémunérations versées aux personnes chargées de la gestion (direction), puisque la direction est assumée par une seule personne.

<b>6 Explications relatives au compte d'exploitation</b>		31.12.2016	31.12.2015
<b>6.1 Produits</b>			
Contributions des membres selon clé de répartition		6'063	6'063
<b>Contributions des membres</b>		<b>6'063</b>	<b>6'063</b>
Jubilé de la Réforme – contributions des Églises membres		150	100
Cités suisses de la Réforme (Jubilée de la Réf. P8)		23	
Expo mondiale (Jubilée de la Réf. P9)		190	
Manuel de la Réforme (Handbuch der Reformation)		45	
Aumônerie CEP – contributions transmises		350	350
Étude rôle humanitaire de la Suisse - Arménie 1915		50	80
Foi et protection des réfugiés - UNHCR		10	
Autres		49	5
<b>Contributions à des projets</b>		<b>867</b>	<b>535</b>
Legs (diaspora en Suisse)		39	
Don (Journées de l'Église en Suisse)		63	
<b>Donnations reçues (affectées)</b>		<b>102</b>	
Contributions pour la mission – contributions transmises		907	901
Bossey – sommes cibles transmises		52	54
CEC		10	10
COE		51	52
CMER		52	49
Projet entraide (jubilé de la Réf. P11)		15	
CCME (Safe Passage)		10	
<b>Contribution/sommes cible pour transmission</b>		<b>1'097</b>	<b>1'066</b>
CESE sommes transmises		205	220
Fonds travail des femmes – contributions transmises		92	101
Fonds droits de l'Homme – contributions transmises		27	38
<b>Collectes pour fonds</b>		<b>324</b>	<b>359</b>
<b>6.2 Structures et frais administratifs</b>		31.12.2016	31.12.2015
Assemblée des délégués		182	139
Conseil		839	822
Services centraux		896	864
Infrastructure		208	315
Immeuble		218	196
Bibliothèque		39	35
Frais administratifs des secteurs		74	75
<b>Somme</b>		<b>2'456</b>	<b>2'446</b>

<b>6.3 Produits financiers</b>	31.12.2016	31.12.2015
Bénéfice de cours réalisé	13	5
Bénéfice non réalisé obligations en CHF	-42	-4
Bénéfice non réalisé obligations ME	-11	-25
Bénéfice non réalisé actions CHF	14	40
Bénéfice non réalisé actions ME	52	-8
Bénéfice non réalisé ME		
Intérêts et dividendes	58	60
Dividendes thésaurisés	50	17
<b>Somme des produits financiers</b>	<b>134</b>	<b>85</b>

<b>6.4 Produits/charges extraordinaires</b>	31.12.2016	31.12.2015
Dissolution de provisions non nécessaires	22	29
<b>Somme</b>	<b>22</b>	<b>29</b>

## 7 Explications relatives aux flux de trésorerie

Le compte des flux de trésorerie retrace les modifications des liquidités de l'organisation résultant des entrées et des sorties de fonds liées aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Le flux de trésorerie a été déterminé selon la méthode indirecte.

## 8 Explications relatives aux variations du capital

L'affectation des fonds est régie par les règlements des fonds respectifs.

La FEPS a bénéficié en 2016 d'un don et d'un legs engagés. Comme ces montants n'ont pu être affectés conformément au but prévu durant l'exercice sous revue, ils ont alimenté les Fonds diaspora en Suisse et Journées de l'Église en Suisse.

Du Fonds "Aumônerie aux centres d'enregistrement" ont été prélevées les contributions extraordinaires des Églises membres à hauteur de 350 KCHF, ainsi que 32 KCHF supplémentaires. La fortune du Fonds a ainsi été entièrement résorbée.

La FEPS préside le Conseil suisse des religions (SCR). Le capital du SCR apparaît dans le bilan de la FEPS comme un fonds affecté depuis 2015.

En janvier 2016 la Fédération des organisations islamiques en Suisse a transféré la fortune du SCR à hauteur de 43 KCHF à la FEPS. Ce transfert n'influence pas le résultat et n'a été que comptabilisé dans le bilan. L'existant initial du tableau de variation du capital au 01.01.2016 a été corrigé de ce montant.

## 9 Prévoyance professionnelle

Le régime de prévoyance professionnelle basé sur la primauté des cotisations est réglé à travers un contrat d'affiliation à la caisse de pension Fondation Abendrot. Au 31.12.2015, le degré de couverture se montait à 107,1%.

Une personne est assurée auprès d'une autre caisse de pension.

Les frais de la prévoyance professionnelle se sont élevés à 453 KCHF. Ils sont compris dans les frais de personnel. Aucune obligation n'existait envers l'institution de prévoyance en date du 31.12.2016.

## 10 Collaborateurs

Au 31 décembre 2016, 35 collaboratrices et collaborateurs, y compris le président du Conseil à plein temps, étaient employés pour 25,1 équivalents plein temps.

## 7 Charges directes de projets

Projets	Comptes 16	Budget 16	Comptes 15
<b>L'enracinement protestant</b>	<b>1'778</b>	<b>1'091</b>	<b>731</b>
500 ans de la Réforme	1'407	830	635
La foi chrétienne protestante	315	156	
La paix religieuse	56	105	96
<b>La communauté protestante</b>	<b>932</b>	<b>1'174</b>	<b>1'126</b>
Soutien des personnes exerçant une fonction dirigeante	5	42	
Révision de la Constitution	44	77	56
Église pour la Suisse	358	510	393
Fonds transférés	144	149	288
Droit d'auteur	381	396	389
<b>L'inspiration protestante</b>	<b>747</b>	<b>814</b>	<b>526</b>
Encouragement de l'art d'annoncer l'Évangile	26	42	0
Réflexion autour de la tradition liturgique réformée	28	31	42
Messages à l'occasion de fêtes religieuses	14	68	24
Relations publiques de la FEPS	679	673	460
<b>L'œcuménisme protestant</b>	<b>832</b>	<b>732</b>	<b>982</b>
Unité des chrétiens en Suisse	97	82	89
CEPE	113	114	133
Œcuménisme au niveau mondial	570	476	706
Fonds transférés	52	60	54
<b>La présence protestante</b>	<b>430</b>	<b>617</b>	<b>622</b>
Défense d'intérêts et prise d'influence	174	225	
Positions protestantes sur des questions existentielles	117	158	603
Une économie équitable	12	139	19
Fonds transférés	127	95	
<b>La vigilance protestante</b>	<b>1'618</b>	<b>1'590</b>	<b>1'901</b>
Liberté, paix et justice	47	67	127
La voix pour défendre les faibles	87	40	297
Politique de migration et d'asile	164	173	111
Fonds transférés	1'320	1'310	1'366
<b>Frais généraux des projet / non encore attribués</b>	<b>38</b>	<b>243</b>	<b>58</b>
<b>Total projets</b>	<b>6'375</b>	<b>6'261</b>	<b>5'946</b>

## 8 Explications relatives aux charges directes de projets

### Généralités

Dans l'ensemble, les charges de projets suivent assez fidèlement le budget après déduction des contributions transitoires. Une analyse détaillée des objectifs de législature et des mesures fait toutefois apparaître des différences parfois considérables.

Au moment où le budget 2016 a été établi, certains projets liés au jubilé de la Réforme n'existaient encore que sous la forme de concepts sommaires avec de simples estimations des coûts. À mesure que la description des projets s'est concrétisée, il est apparu que les charges allaient nettement déborder du budget, en particulier au niveau de la communication, du Parcours européen des cités de la Réforme, des préparatifs pour l'exposition mondiale et des projets liés au jubilé (la foi chrétienne protestante).

Afin que le budget global des charges puisse quand même être respecté, tous les autres projets ont donc été passés en revue à début 2016 et il a été décidé d'en reporter certains et d'en réduire d'autres.

Les collaboratrices et les collaborateurs de la FEPS ont consacré bien 80% de leur temps de travail au service de projets concrets. Le temps résiduel n'a pu être affecté avec précision, il s'agissait p.ex. de réunions communes au Secrétariat. Ces temps ont été ventilés de façon linéaire sur tous les projets.

### L'enracinement protestant

Les projets liés au jubilé de la Réforme, en particulier la communication et le projet du Parcours européen des cités de la Réforme, ont absorbé plus de temps de travail et de ressources en biens et services que ce qui avait été prévu. Les charges détaillées des treize projets du jubilé peuvent être consultées aux pages 19-20.

D'autres projets, rassemblés sous le titre générique « La Foi chrétienne protestante », sont également liés au jubilé. Il s'agit en particulier du projet « Sola lectura » de l'ITE (140 KCHF) et d'un manuel de la Réforme (Handbuch der Reformation) (130 KCHF). Le manuel de la Réforme n'était pas prévu au budget et il a bénéficié d'un cofinancement par des fonds tiers à hauteur de 45 KCHF. Le projet « 450 ans de Confession helvétique postérieure », déjà commencé en 2015, a été mené à terme en 2016.

La paix religieuse a été renforcée à travers l'engagement du personnel dans le dialogue inter-religieux, une contribution au Conseil des religions (SCR) et une autre à IRAS COTIS.

### La communauté protestante

Les projets d'aumônerie militaire et dans les paroisses des cathédrales et collégiales sont rassemblés sous le générique « Soutien des personnes exerçant une fonction dirigeante ».

La révision de la Constitution a absorbé en 2016 moins de ressources de personnel que prévu.

Sous la dénomination « Église pour la Suisse » sont regroupés des projets tels que les travaux de préparation pour Diaconie Suisse (35 KCHF), les Conférences (120 KCHF), le guide « Le secret professionnel au service de l'accompagnement spirituel » (65 KCHF) ou la mutualisation de la communication (20 KCHF). Si les autres charges sont restées en deçà des prévisions, c'est surtout parce que le projet d'Annuaire des pasteurs 2.0 a été différé.

Les fonds transférés ont bénéficié aux projets des Églises suisses à l'étranger (CESE).



## **L'inspiration protestante**

Les préparatifs pour le Prix de la prédication 2017 ont absorbé moins de ressources de personnel que prévu.

Les messages vidéo n'ont pas été réalisés pour des raisons budgétaires. Les charges ont été générées par la production de cartes de Noël et de Pâques.

Le poste des relations publiques de la FEPS intègre les temps de travail des collaboratrices et des collaborateurs de la communication qui ne peuvent être attribués à un projet concret. Le travail médiatique en général, l'assistance pour le travail avec les médias et le conseil ou les lectorats sont comptabilisés ici. Par ailleurs, les charges du Bulletin de la FEPS (125 KCHF) et de la présence sur Internet (125 KCHF) figurent ici également.

## **L'œcuménisme protestant**

L'œcuménisme en Suisse a surtout reçu un appui au travers des activités en faveur de la CTEC (45 KCHF), de la collaboration avec la CES/CDPC (20 KCHF) et de délégations aux rencontres avec les Églises libres (12 KCHF).

Le soutien à la CEPE avait pour moitié la forme de ressources de personnel et pour moitié celle de contributions ordinaires.

La collaboration avec la KEK, le COE et la CMER a nécessité la mobilisation de quelque 60 KCHF. L'appui aux organisations internationales a aussi pris la forme de contributions ordinaires, de dons aux Églises membres et de contributions à des projets : KEK (90 KCHF), COE (191 KCHF), CMER (127). Bossey a également bénéficié d'une participation à un projet (17 KCHF).

Parmi les autres activités relevant de l'œcuménisme international, on peut par exemple citer l'expertise pour l'Église protestante de Brême en Allemagne.

L'écart avec le budget s'explique par des contributions transitoires des Églises membres qui n'y figuraient pas.

## **La présence protestante**

Sous « Défense d'intérêts et prise d'influence » il faut entendre des activités telles que les consultations et les prises de position, en particulier au sujet de la réforme fiscale des entreprises RIE III (30 KCHF), la collaboration au sein de commissions extraparlimentaires (25 KCHF), les mandats de cours et les projets scientifiques (80 KCHF), les articles scientifiques et les conférences (25 KCHF), le suivi des activités au Palais fédéral et le dialogue avec les partis politiques. Le Cercle de discussion de la FEPS n'a pas eu lieu. Par ailleurs, les contacts avec les décideurs politiques ont surtout passé par l'intermédiaire des projets s'inscrivant dans le cadre du jubilé de la Réforme.

La FEPS s'est aussi prononcée sur des thèmes existentiels tels que le début et la fin de la vie (45 KCHF), la vie en communauté (10 KCHF) ou les soins palliatifs dans le cadre de travaux de réseautage (25 KCHF).

Les projets s'intégrant dans le dialogue entre l'Église et l'économie et la lutte des Églises contre la pauvreté ont été reportés en raison des restrictions budgétaires. Un poste vacant n'a pas été repourvu.

Les fonds transférés ont alimenté le Fonds pour le travail des femmes.

## **La vigilance protestante**

Sous la rubrique « Liberté, paix et justice », un séminaire a été organisé sur le rôle joué par l'Église protestante dans la pratique de placement d'enfants et un soutien a été accordé à une

publication des Éditions TVZ (au total 30 KCHF). En font en outre partie des travaux sur le projet «Droit international et droit interne » (15 KCHF).

Dans le contexte de la « La voix pour défendre les faibles », ce sont essentiellement des travaux de suivi qui ont été accomplis tels que la traduction en anglais du projet de livre éclairant le rôle de la Suisse durant le génocide arménien (60 KCHF). Des dépenses ont en outre été engagées pour la Journée des droits humains et le Dimanche des réfugiés (15 KCHF).

Le travail de la FEPS dans le contexte de la politique migratoire et d'asile se décline avant tout sous la forme d'assistance spirituelle pour l'aumônerie dans les centres fédéraux (50 KCHF) et d'entretien de relations avec les partenaires dans le domaine de la migration (45 KCHF). Dans la seconde moitié de l'année, un projet pour la protection des réfugiés a en outre été lancé avec l'UNHCR (25 KCHF) qui participe à son financement à hauteur de 10 KCHF.

Les fonds transférés ont alimenté l'aumônerie dans les centres fédéraux et le Fonds pour les droits de l'homme.

## 9 Charges de projets directes – Détails jubilé de la Réforme

Projets	Comptes 2016	Budget 2016	Recettes
Direction générale du projet	150	184	150
<b>P1</b> Une communication efficace du jubilé	385	217	16
<b>P2</b> « Nos thèses pour l'Évangile »	16	22	7
<b>P3</b> Acte d'ouverture	50	36	
<b>P4</b> Célébration œcuménique	38	15	
<b>P5</b> Conférence nationale: « La Suisse, 500 ans après la Réforme »	32	40	
<b>P6</b> Célébrations finales	30	12	
<b>P7</b> Festival de jeunesse	116	97	
<b>P8</b> Cités suisses de la Réforme	362	57	23
<b>P9</b> Exposition mondiale	185	129	190
<b>P10</b> Rencontre des membres des synodes de la CEPE	20	10	
<b>P11</b> Projet d'entraide	23	11	15
<b>P13</b> Projet théâtral « L'Espulsione »	0		
<b>Total</b>	<b>1'407</b>	<b>830</b>	<b>401</b>

### P1 Une communication efficace du jubilé

En 2015, l'Assemblée des délégués avait demandé une meilleure communication en lien avec le jubilé de la Réforme. Il a été accédé à cette demande par l'octroi notamment d'un mandat à la société « furrerhugi ». Ce mandat a engendré des coûts totaux de 155 KCHF dont 105 KCHF pour la communication de l'ensemble du jubilé et 50 KCHF pour les manifestations dans les Cités suisses de la Réforme.

### P7 Festival de la jeunesse protestante

Le Festival a absorbé plus de temps de travail à l'interne que prévu. La contribution au Festival a été de 80 KCHF comme prévu dans le budget.

### P8 Cités suisses de la Réforme

Dans le cadre de la réorientation stratégique de début 2016, ce projet avait été hissé sur le devant de la scène. Les surcoûts sont imputables au temps de travail des collaborateurs de la FEPS (90 KCHF), à des mandats externes, surtout dans le domaine du travail médiatique (50 KCHF), ainsi qu'à des charges plus élevées que prévu pour la manifestation à Genève. À

cela s'ajoutent les coûts de développement de l'application « R-City Guide » (100 KCHF) qui figuraient au budget de 2015.

#### P9 Exposition mondiale de la Réforme

Le concept de l'Exposition mondiale n'a été élaboré qu'en 2016. Le budget établi en août 2015 n'était pas suffisant.

**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint**  
à l'Assemblée des délégués de la

Fédération des Églises protestantes de Suisse, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des fonds propres et annexe) de la Fédération des Églises protestantes de Suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC 21, aux exigences légales et à la constitution ainsi qu'au règlement des finances incombe au Conseil alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.



Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC 21, et qu'ils ne sont pas conformes à la loi et à la constitution ainsi qu'aux règlements des finances.

Berne, le 19 avril 2017

BDO SA



Thomas Stutz

Réviseur responsable  
Expert-réviseur agréé

Bernhard Remund

Expert-réviseur agréé

Annexe  
Comptes annuels